Nations Unies COPUOS/T.557

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Transcription non éditée

557ème séance
Lundi 12 juin 2006, à 15 heures
Vienne

Président : M. Gérard Brachet (France)

La séance est ouverte à 15 h 3.

Le PRESIDENT : Bonjour, distingués représentants. Je déclare ouverte la 557ème séance du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Cette après-midi, nous poursuivrons notre examen des points 7, « Application des recommandations d'UNISPACE III », et 8, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session ». Sous ce point de l'ordre du jour, nous avons deux interventions qui sont prévues. La première intervention sera l'intervention du distingué représentant de l'Allemagne, M. Karl Ulrich Muller accompagné de Ulrich Huth, sur la gestion des catastrophes et les solutions envisagées à Bonn pour combler l'écart sur la mise en œuvre des moyens spatiaux. Ensuite, nous aurons une deuxième présentation, deuxième intervention qui sera faite par M. José Achache, Directeur du secrétariat du groupe sur l'observation de la Terre.

Ensuite, nous passerons au point 7 de l'ordre du jour et nous essaierons de clore cette session à 16 heures, de manière à pouvoir passer au colloque sur « L'espace et les forêts » qui est prévu à 16 heures.

Application des recommandations d'UNISPACE III (point 7 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT : Nous commençons par l'intervention de la délégation de l'Allemagne. M. Müller, je vous donne la parole.

M. K.-U. MÜLLER (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Depuis la première réunion du groupe de travail DMISCO, l'année dernière, le Gouvernement allemand a souhaité accueillir DMISCO en Allemagne.

Vu les objectifs DMISCO et je cite : « DMISCO cherche à faire en sorte que tous les pays aient accès à l'utilisation de toutes les informations spatiales à l'appui du cycle de gestion des catastrophes », nous pensons que Bonn serait l'endroit approprié pour accueillir DMISCO.

Je pense que les images sont plus explicites et plus éloquentes que des milliers de mots. Permettez à ma délégation de présenter les traits essentiels de l'offre allemande, offre qui a été distribuée à toutes les délégations présentes pour installer DMISCO à Bonn. Je vais vous faire une brève présentation. Merci.

Le PRÉSIDENT : Merci M. Müller. M. Huth va faire la présentation.

M. U. HUTH (Allemagne) *[interprétation de l'anglais]* : Merci. Comme l'a dit le

Dans sa résolution 50/27 du 16 février 1996, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique aux termes de laquelle, à compter de sa trente-neuvième session, des transcriptions non éditées de ses sessions seraient établies à la place des procès-verbaux. Cette transcription contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations telles que transcrites à partir de bandes enregistrées. Les transcriptions n'ont été ni éditées ni révisées.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire de la transcription, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication au chef du Service de la traduction et de l'édition, bureau D0771, Office des Nations Unies à Vienne, B.P. 500, A-1400 Vienne (Autriche). Les rectifications seront publiées dans un rectificatif récapitulatif.

V.06-55955 (F)

Gouvernement allemand au premier jour de cette session du COPUOS, a fait son offre, et je veux simplement vous résumer le document.

L'offre allemande, comme vous le savez, contient plusieurs éléments. 1° Mise à disposition de bureaux à titre gracieux sur une base permanente, ainsi que l'inclusion de l'équipement de base. L'Allemagne offre également environ 150 000 euros par an, ce qui représente environ, sur la base du taux de change actuel, environ 180 000 dollars par an, pour quatre ans, pour appuyer soit les opérations ou les projets. Nous prévoyons également un soutien en matière de ressources humaines. Nous prévoyons de détacher deux experts à un niveau P3-P4. Dans le cadre de l'offre du bâtiment, il y a également la capacité d'avoir des liens donnés à grande vitesse.

Nous passons que Bonn est un endroit approprié où les synergies jouent entre l'industrie et la recherche, l'administration et les entités des Nations Unies. C'est ce type de synergies qui nous permettent également d'accueillir des conférences internationales importantes.

Récemment, comme vous le savez, nous avons accueilli la Conférence EWC3, nous pensons que Bonn est l'endroit approprié pour mettre en place le dialogue mondial. À Bonn, il y a déjà plusieurs entités des Nations Unies représentées qui travaillent toutes plus ou moins dans le domaine du cycle de la gestion des catastrophes. Quand je vous parle de cycle, je veux parler non seulement de prévention mais d'évaluation des catastrophes. Comme vous le savez, à Bonn, nous avons l'Université des Nations Unies, nous avons la Convention sur le changement climatique, ainsi que les volontaires des Nations Unies.

Ici vous voyez le bâtiment central du Campus des Nations Unies qui sera officiellement inauguré en juillet prochain.

À Bonn également, vous avez un réseau de partenaires expérimentés, comme par exemple le Centre allemand aérospatial qui est un des principaux partenaires. Près de Bonn, vous trouvez également le siège de DLR ainsi que l'Agence spatiale. DLR est à la fois une agence et un centre de recherches. Il y a plusieurs ministères fédéraux qui sont restés à Bonn malgré le déménagement de la capitale à Berlin. Nous avons à Bonn le Bureau fédéral de la protection civile et la réaction aux catastrophes, nous avons le Comité allemand pour la réduction des catastrophes, etc.

Nous avons à Bonn, l'interaction par des programmes nationaux et internationaux et vous me permettrez de reprendre l'image de l'araignée, de la toile d'araignée pour illustrer l'interaction entre les différentes agences et bureaux présents à Bonn. Nous avons le siège du DLR à Bonn. En fait, c'est l'interaction entre les différents acteurs qui est importante et nous essayons d'assurer une interaction entre les différentes agences spatiales. Nous collaborons avec les agences spatiales, avec les usagers, avec les entités de recherches, et je pense ainsi que les projets. Nous essayons également de comprendre les besoins des usagers, qu'il s'agisse d'agences humanitaires ou d'assistance technique.

Le DLR regroupe les capacités en matière d'observation de la Terre et avec ce type d'infrastructure je pense que nous pourrons apporter toute notre contribution aux activités futures de DMISCO. La technologie de l'information constitue la charnière même de nos activités. Les principales activités de DMISCO, si elles sont établies à Bonn, correspondront à la politique de l'Allemagne qui cherche à étendre le centre d'information par satellite du DLR. Nous avons fait une présentation sur les différentes missions nationales, telles que TERRASAR-X, la mission RAPID-I qui est le suivi de la mission TANDEM-X.

Comme vous le savez, suite à la décision de la conférence ministérielle de l'ESA, l'Allemagne assume en quelque sorte un rôle de chef de file au sein du Programme d'observation de la Terre de l'Union européenne, notamment dans le cadre du GMES et plusieurs initiatives ont été adoptées suite à la catastrophe causée par le tsunami. Nous participons aux initiatives dans le cadre de Hyogo et nous participons bien entendu au programme GEO. La mise en place des capacités fait également partie intégrante de notre politique.

Voilà un autre exemple sur la façon dont nous pouvons établir ces réseaux. Je me base sur l'exemple d'un réseau de recherche créé il y a plusieurs années qui regroupe les différents centres de recherche allemands et les réunit dans le cadre d'un programme coordonné. Dans ce programme, la recherche en matière de gestion des catastrophes est un des éléments clés. C'est ce programme de recherche qui a permis à l'Allemagne de proposer, en début de 2005, dans le cadre de l'UNESCO, le lancement d'un système d'alerte précoce au tsunami dont a parlé le représentant de l'Indonésie.

Je voudrais simplement dire que grâce à l'établissement de réseaux efficaces, nous pouvons lancer des programmes dès que les besoins s'en font sentir.

Mais revenons à Bonn, voilà les nouveaux bâtiments. Onze sur les douze organisations des

Nations Unies vont déménager dans ce nouveau bâtiment, bâtiment qui a été complètement rénové. Précédemment, c'était un bâtiment construit pour l'Assemblée parlementaire lorsque Bonn était encore la capitale de l'Allemagne. Les choses avancent, évoluent. Un des éléments de ce programme, c'est la construction d'un nouveau centre de conférences et nous ne sommes pas perdus dans la nature, nous sommes à une heure des trois principaux aéroports internationaux. Nous avons une infrastructure en place. Dans la région de Bonn, nous avons également des universités de renommée, nous avons l'Université des Nations Unies et l'Université de Bonn coopèrent étroitement dans différents domaines, notamment dans le domaine de la gestion des catastrophes.

Le message essentiel est le suivant : en février dernier, on nous a dit « les catastrophes n'attendent pas ». C'est pourquoi dès le début des activités du groupe d'experts, l'idée était de reprendre cette idée, l'Allemagne est prête à accueillir DMISCO à Bonn et nous espérons pouvoir jouer le rôle de facilitateur dans ce sens.

Merci.

Le PRÉSIDENT : Merci de votre présentation. Merci à la délégation allemande pour les détails qu'ils nous fournissent sur la proposition qui a été distribuée à toutes les délégations. Nous restons sous ce point 7 de l'ordre du jour et je vais maintenant passer la parole à M. José Achache, Directeur du secrétariat du Groupe pour l'observation de la Terre. José, tu as la parole.

M. J. ACHACHE (Groupe d'observation de la Terre) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Au nom du secrétariat du GEO, le Groupe d'observation de la Terre, je voudrais tout d'abord vous présenter GEO et ce nouveau système d'observation de la Terre, et après je vais faire quelques commentaires concernant DMISCO et essayer de vous présenter la position des membres du GEO.

Vous avez tous entendu parler, vous avez tous participé à la mise en œuvre du GEO. GEO a été créé lorsque nous nous sommes rendus compte que nous avons un grand nombre de problèmes à régler en matière de catastrophes naturelles, de l'environnement, de la gestion des ressources et autres et que nous avons besoin d'observations et d'informations sur les processus naturels. GEO a été créé pour essayer d'aborder toutes les applications des observations de la Terre, réaction aux catastrophes, atténuation des catastrophes, mais également gestion de l'énergie, la gestion de l'eau, prévisions météorologiques, changements climatiques, agriculture, biodiversité, écosystème et d'autres.

Vous voyez, les applications potentielles sont assez vastes. Ces applications couvrent tous les domaines liés à l'observation de la Terre. GEO a l'intention de couvrir tous ces domaines importants pour la société, d'autant plus que pour un problème donné, vous avez besoin d'informations de toute provenance. Aujourd'hui, ça me rappelle la Tour de Babel, nous avons différents systèmes d'informations par satellites, donc ces différents satellites fournissent des données sous différentes formes, différents formats, il n'y a pas de synchronisation et essayer d'unifier toutes ces données est impossible car il n'y a pas correspondance ni linguistique ni technologique. L'objectif c'est d'essayer de regrouper toutes ces données, de les présenter sous forme d'un seul modèle et les incorporer dans ce système d'information GEO.

Par ailleurs, on s'est rendu compte qu'une partie d'observation, par exemple l'altimétrie ou l'animétrie pluri spectrale peut avoir différentes utilisations, donc il ne sert à rien d'avoir des prescriptions, des spécifications pour l'observation de la Terre, discipline par discipline. Il nous faut plutôt rechercher un système global qui répond à toutes ces attentes. Voilà pourquoi GEO a été créé.

Nous avons organisé trois sommets internationaux. GEO a été créé en février dernier. 65 pays maintenant font partie de GEO ainsi que la commission et d'autres organisations, notamment des organisations du système des Nations Unies et nous avons de nouveaux candidats qui cherchent à adhérer à cette initiative.

Le rôle de GEO c'est d'essayer de coordonner la collecte des données d'observation pour faire en sorte que ces données soient bien distribuées et que tous les usagers potentiels puissent avoir accès, y compris les pays en développement ou l'infrastructure technique peu existante ou inexistante, et essayer de stimuler l'utilisation de ces informations.

Nous avons différents plans de travail. Nous avons un plan de travail pour 2006 qui est sur le point d'être achevé. Le principe c'est que le programme de travail consiste à regrouper les activités des membres individuels afin de mieux coordonner les activités menées de façon indépendante par différentes organisations mais qui en fin de compte cherchent à atteindre le même objectif. L'objectif essentiel c'est de coordonner les activités des uns et des autres sans se lancer dans de nouvelles activités.

Nous sommes sur le point de terminer le nouveau plan de travail 2006-2009, le premier projet de plan de travail a été distribué et les pays en développement ont été invités à faire des commentaires techniques. Les différents points saillants de ce plan de travail sont les suivants : nous essayons d'évaluer les capacités d'observation dans tous les domaines, y compris les capacités techniques et la formation. Il y a eu un colloque important au Brésil il y a deux semaines, là nous avons lancé la collecte d'informations sur les programmes de mise en place des capacités pour les différents pays et organisations, et cela aboutira à un autre colloque en Espagne à Madrid, sans doute en début d'année prochaine, pour évaluer la situation en matière de mise en place des capacités pour essayer de mieux coordonner les différentes activités et renforcer l'efficacité des activités mises en place.

Nous avons travaillé également sur l'utilisation de l'énergie sur la base de la télédétection, l'évaluation de l'eau *in situ*, que ce soit la prévision de la gestion de l'eau, les inondations, les changements climatiques qui constituent l'une des principales inconnues pour le changement des niveaux des océans. Il est possible que l'imagerie multi spectrale de cette génération ou de la future imagerie LANDSAT ou autre, il est probable que nous devons utiliser des satellites particulier lorsque le LANDSAT ne marchera pas et SPOT ne sera peut-être plus fonctionnel dans quelques années. Dans ces cas-là, il nous faudra travailler avec des constellations en essayant d'utiliser toutes les ressources possibles.

L'Allemagne a parlé du RAPID-I qui pourrait être une de ces constellations, mais je ne veux pas trop entrer dans le détail. Le GEONETCAST est également un programme important pour GEO. Le GEONETCAST est un effort visant à renforcer le système de diffusion des données de UNETSAT pour la diffusion des données météorologiques en direction de l'Afrique et d'en faire un système plus vaste qui comprend la transmission des informations par satellite mais également la transmission par Internet pour pouvoir toucher non seulement l'Afrique, mais tous les pays de la planète.

Nous utilisons également ce système pour collecter les données et les distribuer. Le GEONETCAST est un programme très ambitieux de collecte et de distribution des données d'observation de la Terre à tous les usagers potentiels.

Je vais vous donner un autre exemple, le dernier. Nous avons également un programme d'analyse des liens entre la biodiversité et l'épidémiologie. Vous savez que dernièrement on a beaucoup parlé du fait que le changement climatique a des conséquences multiples. Nous savons effectivement que le changement climatique peut avoir un impact sur la réapparition de certaines maladies, mais il y a d'autres éléments qui expliquent la résurgence de certaines maladies. Donc nous essayons de voir comment les changements de la biodiversité et d'autres systèmes peuvent être utilisés pour mieux comprendre l'épidémiologie.

Nous attendons des experts et des membres des commentaires sur ce plan de travail et tout le monde est invité à se joindre au GEO, puisque tous les pays membres de l'ONU peuvent devenir parties du GEO.

Passons maintenant rapidement au DMISCO. La dernière plénière de GEO a abordé la question de la coordination, puisque le GEO cherche à coordonner les activités existantes et non pas créer quelque chose de nouveau. Nous avons essayé de mieux coordonner les activités en matière de prévention des catastrophes, réaction aux catastrophes, atténuation de ces catastrophes naturelles et une recommandation a été présentée par la plénière GEO et par le Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS selon laquelle le secrétariat de GEO collabore avec le Bureau des affaires spatiales pour essayer de voir comment DMISCO pourrait être mis en place.

Ce qui est important pour GEO c'est d'éviter des doubles emplois, ça c'est l'élément essentiel de GEO quelles que soient les activités envisagées, nous essayons d'éviter le double emploi. Nous informons les usagers des différentes activités déjà en place pour essayer de limiter au maximum de répéter les mêmes activités.

Dans le domaine de la gestion des catastrophes par télédétection, les différentes activités, groupes et mécanismes en place, vous connaissez la charte sur les catastrophes naturelles, on a vu d'autres activités déjà mises en place, nous avons la stratégie de la réduction des catastrophes au sein du système des Nations Unies et GEO met en place ce qu'on appelle un portail GEO qui sera un mécanisme pour distribuer toutes ces informations aux usagers.

Nous avons rencontré M. Camacho et le Bureau des affaires spatiales il y a quelques semaines. Nous avons étudié le projet actuel de cette initiative. Nous avons formulé des recommandations et le document qui nous a été envoyé portait essentiellement sur trois activités. Je dois dire que au moins deux de ces activités sont importantes et devraient être développées plus

avant et pourraient bien sûr être incorporées à l'initiative DMISCO. Il s'agit notamment de la mise en place des capacités. Là nous sommes tous d'accord que les capacités doivent être renforcées notamment pour pouvoir utiliser les informations de la télédétection, utiliser les imageries satellitaires et non pas simplement l'imagerie spatiale à des fins de gestion des catastrophes mais dans d'autres domaines connexes, d'où l'importance de renforcer les capacités.

Nous devons également sensibiliser l'usager à l'avantage potentiel de ces images par satellites. La plupart de ceux qui travaillent dans le domaine de la gestion des catastrophes ne connaissent pas toutes les capacités des imageries par satellites, et il faut éduquer, il faut informer l'usager à l'utilité des images par satellites. Ça c'est le deuxième aspect qui est très important, qui figure dans le document.

Le troisième, c'est l'aide à l'usager. Nous devons aider l'usager. Le seul problème c'est que ce soutien, il n'est pas établi si ce soutien doit se faire en temps réel. Est-ce que nous avons vraiment besoin de ce soutien en temps réel, 24h/24, 7j/7 ? Car si les usagers n'ont pas été préparés au préalable, avant la catastrophe de l'utiliser les données pour les transférer aux personnes appropriées, dans ces cas-là ils ne pourront pas utiliser toutes ces données lorsqu'ils en auront besoin.

Donc, en résumé, les trois types d'activités mentionnés dans le document qui a été envoyé au secrétariat GEO il y a quelques semaines, les deux premiers sont liés à l'environnement, le troisième est nécessaire mais pas forcément en temps réel. Pour pouvoir contribuer à cette activité, je souligne la nécessité de coordonner les activités en place, les mécanismes existants afin d'éviter les doubles emplois.

La charte pour « L'espace et les grandes catastrophes » est une activité dépendant de la bonne volonté de certaines agences spatiales et il faut essayer d'assurer la viabilité de ce processus à long terme et peut-être l'initiative DMISCO serait la réponse en collaboration avec les activités déjà en place dans d'autres agences et organisations appropriées. Merci.

Le PRÉSIDENT : Je remercie le Directeur du secrétariat du GEO pour son intervention. Avant de passer à l'autre point de l'ordre du jour, je voudrais savoir si certaines délégations veulent intervenir ou poser des questions suite aux deux interventions que nous avons entendues. Cela ne semble pas être le cas. Nous poursuivrons et nous conclurons je l'espère, notre examen du point 7 de l'ordre du jour, « Application des recommandations d'UNISPACE III », demain matin.

Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session (point 8 de l'ordre du jour) *(suite)*

Le PRÉSIDENT : Nous allons passer maintenant à l'examen du point 8 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session ». Là nous avons quatre interventions prévues. Comme nous devons terminer cette session à 16 heures de manière à pouvoir laisser la place au colloque sur « L'espace et les forêts ». Je vous demanderais à chacune des interventions de se limiter à un maximum de cinq ou six minutes si c'est possible.

Je vais donc donner la parole en premier lieu à la délégation de l'Italie, en particulier à M. Alessandro Gabrielli.

M. A. GABRIELLI (Italie) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. Monsieur le Président, distingués délégués, j'aimerais vous présenter les efforts récents déployés par l'Italie dans le cadre de la coopération internationale en vue d'une exploration spatiale durable.

Conformément au plan aérospatial national italien, l'Italie s'engage à contribuer à l'amélioration des connaissances quant à l'avenir et repousser les limites humaines dans l'exploration spatiale. Dans ce contexte, l'Italie a participé à la mission lunaire de l'ESA SMART-1, les missions sur Mars respectivement avec la NASA, par le biais de la mission Mars Reconnaissance et avec l'ESA, avec la Mars Express et également la Venus Express de l'ESA. L'Italie poursuit sa participation scientifique à la mission Cassini-Huygens sur Saturne et ses lunes, qui représente l'un des meilleurs exemples de coopération internationale entre l'Agence spatiale italienne, la NASA et l'ESA.

Monsieur le Président, l'Agence spatiale italienne suit avec beaucoup d'attention l'évolution internationale dans le domaine de l'exploration spatiale en particulier la vision de la NASA sur l'exploration spatiale et ateliers connexes.

Au niveau européenne, l'Italie est le principal participant au Programme d'exploration spatiale européenne Aurora, et plus particulièrement, à la mission ExoMars.

Au niveau national, la communauté scientifique a mené 13 études, trois scientifiques et dix technologiques, afin d'élaborer la vision nationale d'exploration de la Lune. La feuille de route italienne pour l'exploration de la Lune et ses missions seront présentées au début de l'année 2007.

Monsieur le Président, distingués délégués, l'Italie est profondément convaincue que l'exploration spatiale par le biais de missions habitées ou robotisées pour l'exploration du système solaire est une activité sur le long terme dont la durabilité et la robustesse peuvent être garanties surtout par le biais de la coopération internationale.

L'Agence spatiale italienne est ravie de fournir une possibilité de renforcer le dialogue sur la coopération dans l'exploration spatiale par le biais de l'organisation de divers ateliers.

Le premier atelier sur la coopération internationale pour l'exploration spatiale durable organisé par l'Agence italienne et l'Agence européenne s'est tenu à l'Abbaye de Spineto l'année dernière en pleine Toscane. Nous nous sommes penchés sur les connaissances mutuelles des plans d'exploration des partenaires internationaux avec un débat préliminaire sur les éventuelles synergies.

Le deuxième atelier sur la question s'est tenu au mois de mai dernier, qui était le premier de ce type et qui réunissait 60 participants représentant des agences d'Europe, d'Amérique du nord, d'Asie et de nombreux experts dans le domaine du droit spatial.

Les ateliers ASI/ESA sur la coopération internationale pour l'exploration spatiale durable peuvent être une enceinte d'échanges et de compréhension mutuelle, d'échange d'informations et qui seront un premier pas vers un dialogue permanent entre tous les pays intéressés par cette exploration spatiale.

Nous soutenons cette vision de l'exploration spatiale en tant qu'événement international, la stratégie doit se baser sur une architecture de référence acceptée et reconnue du point de vue international.

Monsieur le Président, l'Italie estime que l'exploration de la Lune et de Mars nous permettront de renforcer nos connaissances scientifiques et développer de nouvelles innovations technologiques.

Les bienfaits pour l'humanité de cette exploration spatiale durable comprendront des bienfaits économiques, mais l'amélioration également de la qualité de vie sur la Terre, mais également la possibilité de répondre aux questions fondamentales quant au destin de la vie dans l'Univers.

Enfin, l'Italie est ravie d'inviter les pays intéressés à se réunir lors du 3ème atelier d'Abbazia di Spineto en mai prochain afin de pouvoir développer des mécanismes en vue d'une coopération internationale pour une exploration spatiale durable.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Je vous remercie, M. Gabrielli, merci à la délégation de l'Italie pour son intervention sur le thème de l'exploration spatiale, et merci pour l'information que vous nous avez fournie sur l'organisation de ces ateliers que vous organisez dans cette magnifique région de la Toscane pour débattre de la coopération internationale dans ce domaine.

Nous allons passer maintenant à l'intervention de la délégation indienne et je vais donner la parole à M. Radhakrishnan.

M. K. RADHAKRISHNAN (Inde) *[interprétation de l'anglais]* : Merci, Monsieur le Président. La délégation salue les progrès enregistrés lors de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique sur la bonne direction et la gestion du Dr Suresh, Président.

Monsieur le Président, le Programme des Nations Unies sur les applications spatiales joue un rôle important dans l'application des recommandations d'UNISPACE III, plus particulièrement dans le renforcement des capacités des pays en développement dans l'application des technologies spatiales afin de soutenir les efforts destinés au développement durable. Nous saluons le fait que l'identification des thèmes prioritaires pour le programme sur les applications spatiales est une initiative fort intéressante. Son succès dépendra des bienfaits de ces projets pilotes pour les pays en développement en vue du renforcement des capacités dans le domaine de la science et de la technologie spatiales.

Monsieur le Président, nous saluons le fait que durant la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique, un consensus a été dégagé sur deux principales initiatives concernant les débris spatiaux et la gestion des catastrophes depuis l'espace. Ces deux résultats concrets ouvrent

la voie vers l'application des recommandations d'UNISPACE III.

La délégation de l'Inde accorde une grande importance au sujet des débris spatiaux au sein du Sous-Comité scientifique et technique. Nous saluons le travail mené par le groupe de travail qui a pu produire un document avec des principes directeurs avec un contenu technique du document de l'IADC. Nous sommes ravis de voir que le document final est accepté par consensus en tant que « principe directeur » et « pour application volontaire par les États membres par le biais de leurs mécanismes nationaux ». L'approbation prévue pour la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique en 2007 peut également être soulignée.

Nous saluons le travail mené par le groupe d'experts ad hoc sur la possibilité de créer une entité internationale chargée de la coordination et destinée à améliorer l'efficacité des services spatiaux pour la gestion des catastrophes. Nous saluons le travail des experts et du personnel du Bureau des affaires spatiales pour l'excellent travail mené par le biais du soutien au groupe d'experts et dans la préparation du projet de rapport. Nous sommes ravis de constater qu'un consensus a été obtenu quant à la création d'une entité internationale sous la houlette des Nations Unies pour une gestion des catastrophes grâce aux techniques spatiales.

Cette entité doit être un point de rencontre pour tous les pays qui en ont le plus besoin à toutes les étapes de la gestion des catastrophes. Cette entité doit également tenter de créer un réseau virtuel international de manière progressive avec toutes les organisations existant dans le monde entier pour une coordination efficace et fluide. Nous proposons notre soutien envers ce réseau virtuel notamment dans la région Asie-Pacifique.

Nous estimons que l'utilisation des systèmes spatiaux dans la gestion des catastrophes, et ce pour protéger la population de manière opportune, nécessite une intégration des segments terrestres et spatiaux. Nous saluons le travail mené également par le groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Les délibérations durant l'atelier de deux jours conjoint avec l'Agence sur le développement d'un cadre international acceptable pour des normes de sécurité pour l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, étaient fort intéressantes, et nous espérons que le groupe continuera à mener ce travail.

Nous saluons les présentations qui ont été faites par les experts durant ces ateliers sur la question du soutien à la gestion des catastrophes en utilisant les satellites de communication et météorologiques, la télédétection par le biais des radars à synthèse d'ouverture. Notamment, les présentations et délibérations durant les ateliers étaient de très bonne qualité et nous donnaient de très intéressantes informations.

Nous accordons une grande importance aux aspects scientifiques et technologiques des activités spatiales et nous devons déterminer des plans d'action précis pour les activités liées à l'espace en vue d'échanger des connaissances, renforcer les capacités, sensibiliser tous les États membres et le travail du Sous-Comité scientifique et technique dans ce sens est crucial. Nous soutenons le rapport de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique.

Merci, Monsieur le Président.

Le PRÉSIDENT : Je remercier la délégation indienne pour son intervention qui montre la participation active dont elle fait preuve aux travaux du Sous-Comité scientifique et technique, outre bien sûr, sa présidence, par l'intermédiaire du Dr BN. Suresh.

Je vais maintenant passer la parole au représentant du Nigeria et je vais demander à mon prédécesseur, M. Adigun Ade Abiodun, de prendre la parole.

M. A. A. ABIODUN (Nigeria) *[interprétation de l'anglais]* : Merci beaucoup, Monsieur le Président de nous permettre de contribuer à ce débat au titre du point 8, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique ». D'emblée, ma délégation saisit cette occasion pour remercier le Dr Suresh de l'Inde, pour sa gestion des travaux du Sous-Comité lors de sa dernière session.

Nous allons traiter de trois points : la télédétection par satellite, la gestion des catastrophes depuis l'espace et l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace et ce dans cet ordre là.

Pour commencer, nous aimerions féliciter la Malaisie pour son intervention concernant son satellite, le RASKASAT, qui est un satellite proche de l'Équateur et qui représente énormément d'avantages pour la Malaisie qui permettront de développer l'imagerie satellitaire comparée aux satellites traditionnels situés au niveau des pôles. Nous félicitons la Malaisie pour ses efforts et nous remercions le Gouvernement des États-Unis pour son soutien dans ce projet. Nous avons bénéficié également de l'expérience de la Malaisie dans ce domaine.

Monsieur le Président, permettez-moi de réitérer la position de ma délégation concernant le DMISCO que nous avons déjà présenté lors du débat général. Le Nigeria soutien la création de cette entité en tant que programme dans le cadre du Bureau des affaires spatiales et un effort conjoint de mise en œuvre d'un système intégré international surtout par le biais de la coopération internationale afin de soutenir les pays en développement afin qu'ils aient accès et soient en mesure d'utiliser ces technologies spatiales pour réduire les risques et gérer les catastrophes.

Le Nigeria désire soutenir cette initiative par le biais de la coordination du programme DMISCO en Afrique et par la participation de deux experts du Nigeria mais également des installations. Nous allons soutenir les activités du DMISCO par un accès à nos activités spatiales conformément à notre politique nationale.

Monsieur le Président, s'agissant des sources d'énergie nucléaire dans l'espace, ma délégation salue le travail mené par le Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS mais également son groupe de travail sur le sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Mais nous remercions également tous les organisateurs et participants à l'atelier technique conjoint avec l'AEIA sur les objectifs, sur l'application et les attributs de cette norme de sécurité technique potentielle pour les sources d'énergie nucléaire dans l'espace qui s'est tenu à Vienne au mois de février dernier.

Nous saluons particulièrement les documents de travail présentés dans le cadre de cet atelier par M. Sam A. Harbison du Royaume-Uni en tant que Président du groupe de travail et la Fédération de Russie, la France et les États-Unis d'Amérique, ainsi que le groupe de travail sur les débris spatiaux.

Nous sommes également ravis de voir que dans la réponse à ces questions qui ont émané de l'atelier technique et présentées au Secrétariat, le Bureau et l'Agence seront ravis de coopérer avec le Comité dans l'élaboration et le soutien de ce cadre de sécurité pour les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Mais nous avons également remarqué que ce document a attiré l'attention de la Commission sur les normes de sûreté de l'Agence lors de sa 19ème réunion de Vienne des 6 et 7 juin sur la formulation de normes de sûreté nucléaire. Au paragraphe 5 du document, on dit « qu'il faut se concentrer sur l'élaboration d'un cadre de sûreté technique pour les sources d'énergie nucléaire dans l'espace extra-atmosphérique avant d'établir une norme de sûreté »

Monsieur le Président, distingués délégués, la délégation du Nigeria espère que ces questions seront examinées lors de la réunion intersessions du groupe de travail sur les sources d'énergie nucléaire prévue du 12 au 14 juin 2006, en ce moment même.

Différentes questions restent ouvertes. J'aimerais vous les présenter à nouveau :

1. Quelles sont les normes de sécurité de l'AIEA qui peuvent aujourd'hui s'appliquer à l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace ? La réponse a été la suivante : « que ces normes n'avaient pas à l'esprit les sources d'énergie nucléaire lors de leur rédaction ».

2. L'absence de toute norme de sécurité pour les sources d'énergie nucléaire dans l'espace, malgré cette absence, un certain nombre d'États membres entreprennent des missions spatiales qui dépendent des SEN. Le paragraphe 4 du rapport de l'atelier répond de la manière suivante :
   « i) D'après les connaissances et les capacités actuelles, les sources d'énergie nucléaire sont l'unique possibilité d'énergie disponible pour lancer ces missions ; et
   ii)Les sources d'énergie nucléaire ont été utilisées dans l'espace depuis plus de 40 ans. »

Nous avons une liste présentée de ces missions.

3. Dans le cadre des observations générales et commentaires, dans le cadre de l'atelier, on a entendu le commentaire suivant :
   « Des cadres de sécurité pour les SEN existent et sont utilisés par deux États membres. Certains États membres ont coopéré récemment pour élaborer un plan de cadre de sécurité pour les SEN au niveau régional. »

S'agissant de nos préoccupations, étant donné la nature de l'exploration spatiale, la communauté internationale nécessite des normes de sécurité acceptables du point de vue internationale, complètes et utilisables pour les SEN dans l'espace extra-atmosphérique.

Le document de travail du groupe de travail sur les SEN et les débris spatiaux est très intéressant. Le document de travail nous a rappelé que l'AG, par l'adoption de la résolution 47/68 sur les SEN, a reconnu et a noté que les principes

adoptés alors nécessitent un réexamen étant donné les applications nucléaires croissantes et l'évolution des recommandations internationales sur la radioprotection. Elle a également mentionné qu'en 1997, le Sous-Comité scientifique et technique du COPUOS s'est accordé sur le fait que jusqu'à obtention d'un consensus technique et scientifique, il serait inapproprié de transmettre cette question au Sous-Comité juridique.

Voici notre question : Est-ce que nous devons encore attendre longtemps ? Je vais très rapidement citer le Pr Kopal de la République tchèque, qui s'est très bien exprimé il y a deux ans, et qui est intervenu sur le « Développement progressif du droit spatial par les Nations Unies » qui mentionnait ceci :

> *« Aujourd'hui, lorsque l'on élabore et adopte un document juridique spatial, il dure durant une décennie ou plus, et il est incroyable que le Traité de 1967, l'instrument le plus important du droit spatial des Nations Unies, a été utilisé durant quelques mois de mai à décembre 1966 ».*

Un examen du plan de travail proposé par l'atelier témoigne du fait que ce Comité ne bénéficie pas d'un document durable et que le Comité a transmis cette question au Sous-Comité juridique pour encore dix ans. Est-ce que nous avons besoin d'une autre catastrophe relative aux SEN dans l'espace extra-atmosphérique avant de passer à un rythme plus rapide ? Quel plan de protection peut être utilisé par la communauté internationale ?

Près de quatre missions sont prévues entre 2008 et 2001, des missions qui vont utiliser les SEN. Et j'aimerais vous rappeler qu'après le Tsunami du 26 décembre 2004, un système a été élaboré et déployé en 18 mois dans la région. Sans Tsunami, la situation serait tout autre.

Monsieur le Président, ma délégation et d'autres délégations méritent une réponse des pays qui utilisent les SEN dans leurs activités spatiales.

J'aimerais également vous dire que nous avons l'intention de réitérer ces préoccupations lors des sessions du groupe de travail des SEN en cours.

Merci.

Le PRÉSIDENT : Merci, M. Abiodun pour votre présentation, pour votre intervention, et je ferai simplement une remarque d'ordre général sur le travail concernant les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Il m'a semblé que le Comité souhaitait que ce travail repose sur une analyse technique très approfondie, que c'est d'ailleurs pour cette raison qu'une coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique a été sollicitée ce qui a permis d'organiser cet atelier qui a eu lieu au mois de février, et je pense qu'il est très important que les travaux se poursuivent, peut-être plus rapidement que l'indication que vous en donnez, de manière à ce que toute résolution qui pourrait être débattue par notre Comité et ensuite soumise à l'Assemblée générale repose sur une analyse technique la plus solide possible. Je ferai un parallèle d'ailleurs avec le travail remarquable qui a été réalisé concernant les débris spatiaux, où là aussi le groupe de travail et puis le Sous-Comité scientifique et technique ont pu bénéficier très largement des travaux techniques réalisés dans le cadre du groupe interagence IADC, ce qui a permis finalement d'accélérer le travail du Sous-Comité scientifique et technique. J'espère que ceci nous permettra d'avancer rapidement sur les sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Nous le vérifierons d'ailleurs l'année prochaine.

Je crois que nous n'avons pas d'autres interventions sous ce point de l'ordre du jour cette après-midi. Les délégations ont-elles des questions ou des remarques à la suite des trois interventions qui viennent d'avoir lieu ?

Distingués représentants, je conclus donc la discussion du point 8 de l'ordre du jour que nous poursuivrons demain matin, et j'espère que nous pourrons le terminer demain matin. Nous entendrons dans les jours qui viennent, le rapport du président du groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace qui nous fera le point de l'avancement de leurs discussions.

Distingués représentants, je vais bientôt suspendre la séance de manière à ce que le colloque sur « L'espace et les forêts » puisse commencer.

Je voudrais auparavant vous informer de notre programme de travail pour demain matin. Nous nous réunirons de nouveau à 10 heures précises. Nous reprendrons et nous conclurons, je l'espère, l'examen du point 7 de l'ordre du jour, « Application des recommandations d'UNISPACE III », nous reprendrons et, je l'espère, pourrons suspendre notre examen du point 8 de l'ordre du jour, « Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante-troisième session », en attendant le rapport du président du groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace. Nous reprendrons et conclurons notre examen du point 9, « Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa quarante-cinquième session », et 10

« Retombées bénéfiques de la technologie spatiale ; examen de la situation actuelle ». Enfin, nous entamerons notre examen du point 11, « Espace et société ».

À la fin de la séance de demain matin, nous aurons trois présentations techniques qui seront faites par des représentants de l'Allemagne, de la France et l'Académie internationale d'astronautique, et enfin du Centre de formation aux sciences et techniques spatiales pour l'Asie et le Pacifique.

Je voudrais également informer les représentants que le groupe de travail sur l'utilisation des sources d'énergie nucléaire dans l'espace du Sous-Comité scientifique et technique poursuivra sa réunion intersessions demain matin dans la salle C0713, à partir de 9 heures. Toutes les délégations intéressées sont invitées à y participer.

Y a-t-il des questions ou des commentaires sur ce programme pour demain matin ? Je n'en vois pas. Je voudrais rappeler aux représentants qu'ils sont invités à assister, après le colloque sur « Espace et forêts », à l'ouverture officielle de l'exposition Mars Image organisée par l'Agence aérospatiale allemande, le DLR, en coopération avec le Bureau des affaires spatiales. L'inauguration de cette exposition aura lieu dans la rotonde du bâtiment C et sera suivie d'une réception dans la salle Mozart du restaurant du Centre international de Vienne. J'invite donc maintenant M. Lothar Beckel, délégation autrichienne, à animer le colloque sur « L'espace et les forêts ». La présente séance sera levée après le colloque sur « L'espace et les forêts ».

La séance est levée à 12 h 30.